Commune de Loctudy

REVUE MUNICIPALE JUIN 2011 51

WWW.LOCTUDY.FR

L'ESTRAN

an aod veo

La salle omnisports : L'investissement majeur de l'année

Photo : Patrick Théallet

Salle omnisports
En cours de réalisation
(p2)

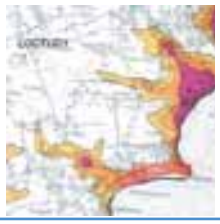

Prévention des risques de submersion marine
La carte
(p12)

Animations de l'été
La Route de l'amitié
(p19)

Dossier
LE BUDGET 2011

L'ESTRAN
an aod veo

51

Estran : *Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.*
«An aod veo» (breton) : *la grève vivante.*

Editorial

***La dimension littorale et maritime** de notre territoire aura occupé «le devant de la scène» au cours de ce premier semestre 2011. Ce sont deux dossiers de nature différente, mais dont les enjeux sont aussi importants pour la commune. Il est étonnant que la célérité qui a caractérisé l'attitude des services de l'Etat pour l'un ne s'applique malheureusement pas pour l'autre.*

Il s'agit tout d'abord des mesures prises par l'Etat pour prévenir les risques de submersion marine. Ces mesures prises à la hâte, sur des données imprécises, mais applicables immédiatement, sans concertation suffisante, génèrent de nombreuses difficultés et contestations. C'est, nous dit l'Administration, une première version qui doit être affinée par de nouveaux modèles topographiques, dans le cadre de l'élaboration des futurs Plans de Prévention Littoraux (PPRL). Le principe de protection des populations contenu dans ces mesures n'est évidemment pas contestable. Mais il convient que les droits légitimes des propriétaires soient objectivement pris en compte et respectés.

Le second dossier concerne le rétablissement des profondeurs des ports (dragage). Il n'est pas, comme le précédent, conduit avec la même diligence. Après plus de 10 ans d'études et de concertation, les avis favorables du commissaire enquêteur et du Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) pourraient conduire le Préfet à enfin autoriser l'immersion des sédiments à draguer.

La vie communale de Loctudy n'est pas «un long estuaire tranquille»...

Cela évidemment n'a pas entamé, lors de l'élaboration des budgets 2011, notre volonté de poursuivre avec détermination le programme sur lequel nous nous sommes engagés devant vous, en 2008. Des budgets qui se caractérisent par des investissements importants, sans augmentation de la fiscalité directe locale, car nous avons bien conscience qu'il ne faut pas aggraver les difficultés auxquelles doivent faire face bon nombre de familles.

Maire de Loctudy

SOMMAIRE

1 Action municipale
- Synthèse des conseils municipaux — p 1
- La salle omnisports — p 2
- Le budget municipal — p 4
- Urbanisme — p 8
- Communication/Nouvelles technologies — p 10
- Port et littoral — p 12
- Tourisme/environnement — p 13

14 Actualités municipales
- Point sur le dragage — p 14
- Réception des nouveaux arrivants — p 14
- Hommage à Gérard Garreau — p 15
- Championnat de France de funboard — p 15
- La collecte des déchets — p 16

17 Points de vue

18 Actualités communautaires
- Le tourisme durable — p 18
- Conseils communautaires — p 18

19 Vie des associations
- Les principaux rendez-vous de l'été — p 19
- L'OTSI — p 20

20 Vie culturelle
- Kerazan — p 22
- La médiathèque — p 23
- Programme du LAC — p 23

24 Histoire locale
- La chapelle de Porzh Bihan — p 24

26 Chroniques loctudistes
- Ces peintres qui fréquentèrent Loctudy... — p 26

Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction : Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus et ainsi que les bénévoles suivants : J Balanec, J Mariel, G Jourdren, M Toque, Y Tépho, J Le Dour
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

Synthèse des conseils municipaux

Les conseils municipaux des 11 mars et 8 avril 2011 ont été essentiellement consacrés aux finances communales : approbation des comptes administratifs 2010, débat d'orientations budgétaires et vote des budgets primitifs.

Conseil municipal du 11 mars 2011

Le Conseil municipal a approuvé les comptes administratifs 2010. Ils se caractérisent, pour le budget principal de la commune, d'une part par un excédent de fonctionnement de plus de 1,5 million d'euros (reporté pour 1,3 million d'euros en section d'investissement) et, d'autre part, par un niveau important d'investissements (plus de 2,3 millions d'euros).

Le Conseil municipal a tenu le «débat d'orientation budgétaire» qui doit précéder le vote des budgets primitifs. Dans une perspective de réduction des dotations de l'Etat et des subventions publiques, le Conseil municipal a, en s'appuyant sur des éléments de gestion favorables (excédents du budget de fonctionnement, faible endettement) proposé de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale et de poursuivre son programme d'investissements. Les grandes orientations budgétaires s'inscrivent dans une démarche à long terme de développement durable et s'articulent autour de 3 axes : le maintien de services publics de proximité efficaces, le développement du territoire et le renforcement de la cohésion sociale.

Le Conseil municipal a signé avec la CCPBS (Communauté de communes) une convention pour le cofinancement de l'installation de colonnes semi-enterrées pour la collecte des déchets.

Conseil municipal du 8 avril 2011

La séance s'est ouverte sur un hommage rendu par le Maire à notre collègue Gérard Garreau, décédé à la fin du mois de mars. Un article lui est consacré dans la rubrique «Actualités municipales». Le Conseil municipal a donc procédé à l'installation de Madame Jeannine Philippe, comme nouvelle conseillère municipale.

Le Conseil municipal a adopté les budgets primitifs 2011. Il s'agit des budgets de la commune, de l'assainissement, du port de plaisance et du lotissement de Hent Croas. Le montant global de ces budgets (fonctionnement et investissement) dépasse les 16 millions d'euros. Le budget de fonctionnement de la commune est prévu avec un excédent de 1,3 million d'euros. Cet excédent va participer au financement des investissements qui, en 2011, pour le seul budget principal de la commune dépassent 2,5 millions d'euros, en raison notamment de la construction de la salle omnisports. En complément de cet autofinancement, la commune va procéder à un emprunt de 1,9 million d'euros pour assurer l'équilibre du budget. Une partie importante de ce financement devrait être rapidement remboursée par l'encaissement de subventions et la commercialisation du lotissement communal de Hent Croas. L'endettement de la commune reste faible (une année d'excédent de fonctionnement). Grâce à ces équilibres de gestion, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Au cours de ces deux séances, le Conseil municipal a voté à l'unanimité plusieurs motions, dont une sur le maintien des services d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé et l'autre contre le projet de fermeture de la septième classe de l'école Jules Ferry.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site *www.loctudy.fr à la rubrique mairie/conseil municipal/délibérations*

La salle omnisports en bonne voie de réalisation

Visite du chantier par les membres de la commission Jeunesse et Sports

Maquette de la salle omnisports (Vue Sud-Est)

Les travaux du futur complexe sportif de Kerandouret sont bien avancés. Ils ont démarré fin septembre 2010 et le planning est respecté. Le complexe devrait être ainsi opérationnel au cours du dernier trimestre de cette année.

Avec une superficie totale de 2 612 m^2, il comprendra :

- Une salle de **sports collectifs** d'une superficie de 1 448 m^2 avec six rangs de gradins, soit 270 places assises. Cette salle correspond aux normes en vigueur pour la pratique du handball et basket-ball. Elle permettra l'organisation de compétitions sportives départementales, voire régionales.
- Une salle d'**arts martiaux** d'une superficie de 260 m^2 équipée d'un tatami de 169 m^2, de deux rangs de gradins avec 47 places assises, un bureau et un local de rangement.
- Une salle d'**activités sportives multi-usages** (tennis de table, gym, danse, yoga…) d'une superficie de 225 m^2. Cette salle répondra plus particulièrement aux activités loisirs ainsi qu'aux demandes de la population *«senior»*.

Cet équipement sera doté, outre le hall d'entrée, d'une salle de réunion, d'un bureau infirmerie, de quatre vestiaires collectifs et de deux vestiaires dédiés aux arbitres, lors des compétitions.

Enfin, des toilettes joueurs et public, une chaufferie et des locaux techniques complètent l'ensemble de l'espace.

Les joueurs de football utilisant le terrain de Kerandouret bénéficieront de vestiaires et sanitaires ainsi que d'un local de rangement.

Aux abords de ce complexe, **un parking de 55 places** et des espaces verts seront aménagés.

Ce pôle d'animation, au cœur de notre ville, va permettre le développement de la pratique sportive au sein de nos clubs et associations, en partenariat avec les Ligues et Fédérations sportives. Ce sera le volet *«compétition»*.

Il répondra aussi aux attentes des jeunes scolarisés dans nos écoles et adolescents fréquentant les collèges et lycée proches. Ce sera le volet *«éducatif»*.

La découverte et la pratique d'activités sportives variées seront accessibles, bien sûr, à l'ensemble de nos concitoyens à travers le développement d'activités plus dédiées aux sports-loisirs optimisant ainsi l'utilisation de ce nouvel équipement sportif communal.

Lors de la présentation de son dernier budget, la municipalité a intégré la création d'un poste d'animateur sportif, dédié au fonctionnement de cette structure.

Par ailleurs, la réalisation de cet équipement est le fruit d'une réflexion menée en collaboration avec les principaux acteurs locaux des disciplines sportives concernées.

Rendez-vous donc en cette **fin d'année** pour découvrir toutes et tous ce nouveau complexe sportif de Kerandouret.

Le budget municipal

Le budget est l'instrument de mise en œuvre des engagements et du programme de l'équipe municipale, auxquels a souscrit la majorité de nos concitoyens. C'est également la traduction concrète de l'action locale, municipale ou en coopération avec d'autres collectivités. L'importance de cette action locale mérite d'être soulignée, à un moment où l'on débat de la pertinence de l'organisation administrative et de la répartition des compétences et des ressources financières.

En 2010, les budgets de la commune de Loctudy dépassent globalement tous services confondus 16 millions d'euros. En 10 ans, la commune a réalisé plus de 16 millions d'euros d'investissements dans les équipements publics. Cette action s'inscrit dans une démarche de développement durable :

- créer, par la poursuite régulière des investissements, les conditions propices au développement économique et social et à la préparation de l'avenir,

- assurer la cohésion sociale et la solidarité,

- garantir l'efficacité de services publics de proximité,

- assurer la pérennité de ce développement en gérant raisonnablement les différentes ressources, dont on connaît les limites, qu'elles soient naturelles ou financières.

Comment s'élabore et se vote le budget communal ?

Le processus budgétaire d'une collectivité territoriale se décompose en deux opérations bien distinctes. Dans un premier temps, le Maire et son équipe municipale procèdent à son élaboration et dans un second temps le budget est proposé au vote de l'assemblée délibérante, le Conseil municipal.

Ces deux opérations répondent à des règles bien précises fixées par le code des collectivités territoriales.

L'élaboration du budget

Dans cette phase, le Maire ou par délégation l'adjoint aux finances aidé des services techniques et financiers procède au recensement des besoins en dépenses dès le mois de novembre ou décembre de l'année précédente. Ces données sont ensuite synthétisées dans un document unique qui intègre les éléments de recettes fournis par la circulaire budgétaire de l'Etat sur les futures dotations de fonctionnement ainsi que les bases fiscales prévisionnelles (ces deux éléments représentent 90 % des recettes du budget de fonctionnement)...

Sur ces bases, une stratégie financière est retenue, en fonction des priorités et des engagements de la municipalité : quel niveau de dépenses de fonctionnement et de recettes fiscales ? Quelle politique d'investissement ? Quelles ressources pour financer les investissements ?

Une fois terminé, ce document est proposé en arbitrage aux membres du bureau municipal (maire et adjoints) ainsi qu'aux différentes commissions concernées qui en débattent, la synthèse définitive étant faite en Commission des finances.

Le vote du budget

Un débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, pour les communes de 3500 habitants et plus. Ce débat s'inscrit dans une démarche d'information et de renforcement de la démocratie locale. Cette séance d'échanges permet notamment de présenter et d'expliciter les choix opérés pour ce qui concerne la politique fiscale (taux des impôts locaux) et les politiques de financement des investissements (autofinancement et recours à l'emprunt).

La séance de vote du budget doit intervenir au plus tard le 31 mars de l'année en cours. Quelques dérogations sont possibles dans certains cas bien précis. Lors de cette séance, le budget peut être rejeté et des modifications apportées. Le vote du budget fait l'objet d'une délibération qui devient exécutoire dès qu'elle est visée par les services préfectoraux. Le contrôle administratif du budget est réalisé par l'autorité préfectorale et le contrôle budgétaire par la Chambre Régionale des Comptes.

Le budget peut être modifié en cours d'année, par le biais de décisions modificatives.

Ces modifications budgétaires doivent respecter les règles d'équilibre entre recettes et dépenses.

Les présentations faites au Conseil municipal sont disponibles sur le site Internet de la commune. http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/menu_principal/la_mairie/conseil_municipal/les_presentations_au_conseil_municipal

Le budget 2011 en quelques chiffres

Le Conseil municipal, dans sa séance du 8 Avril 2011 a procédé au vote des budgets primitifs 2011 pour la commune.

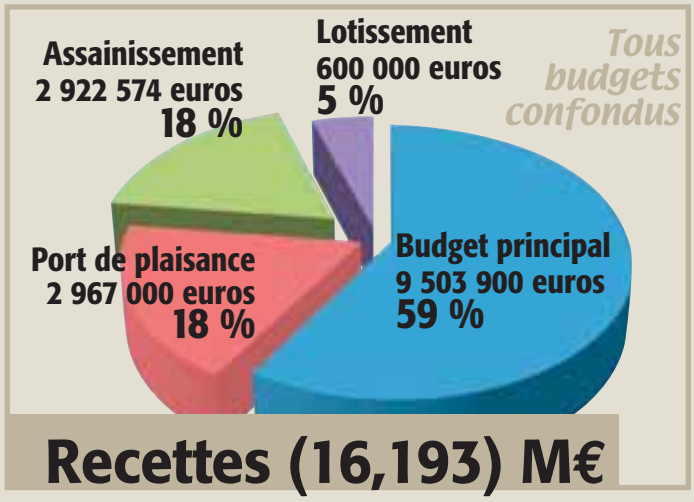

Nos objectifs financiers 2011 :

Dans un climat de tension toujours forte sur les collectivités locales :
-Maîtriser nos charges
-Maintenir un niveau d'autofinancement suffisant.
-Limiter la pression fiscale
(Taux 2011 identiques à 2010)

Taux d'imposition 2011

Sructure du Budget principal de la commune

Investissement
5,422 M d'euros
57 %

Fonctionnement
4,081 M d'euros
43 %

D'où vient l'argent ? *En section de fonctionnement* Où va l'argent ?

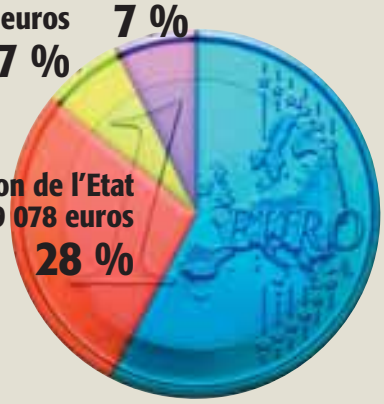

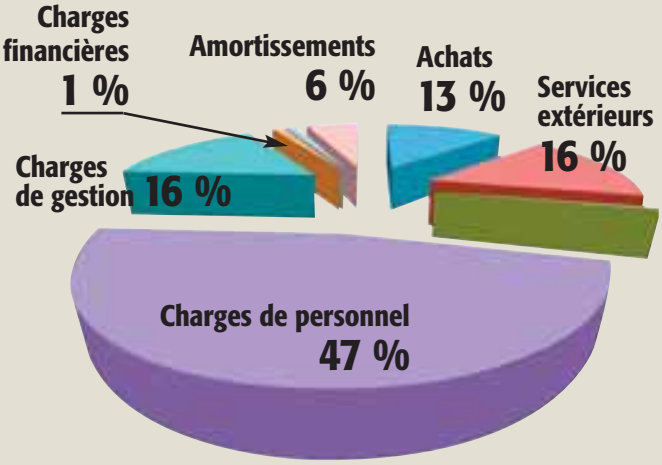

Les principaux investissements en 2011

Construction de la salle omnisports	2 600 000 euros
Création d'un lotissement communal	400 000 euros
Entretien de la voirie et des réseaux	360 000 euros
Aménagements urbains	348 000 euros
100 000 euros	Rénovation de la chapelle de Pors Bihan
50 000 euros	Chaudière école Jules Ferry
20 000 euros	Etude, construction d'un nouvel orgue
20 000 euros	Tableaux numériques pour les écoles

Interview de Joël PIETE, maire de Loctudy, sur le budget 2011

«…Je rappelle que la commune est peu endettée»

Estran : Monsieur le maire, nous nous trouvons environ à mi-mandat. De quelle façon ce budget 2011 contribue-t-il à la réalisation de vos engagements de 2008 ?

Joël Piété : *Pendant toute la durée du mandat, qui est de 6 ans, le budget est l'outil essentiel de conduite de l'action municipale qui permet de tenir les engagements pris envers les électeurs. Il s'agit d'une part de la réalisation des projets contenus dans le programme et d'autre part des sources de financement à mobiliser. Du côté recettes, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux de la fiscalité directe locale en 2011. Depuis 2002, nous ne l'avons fait qu'une fois, en 2010. La commune de Loctudy reste dans sa catégorie une des communes qui fait peser la fiscalité la moins lourde sur ses habitants. C'est une option politique forte. Dans le contexte actuel, il ne nous semble pas opportun de ponctionner plus encore le budget des ménages. C'est en continuant à maîtriser le train de vie de la commune que l'on peut dégager les ressources nécessaires.*

Du côté des dépenses, nous optimisons le fonctionnement des services municipaux pour répondre aux besoins quotidiens des loctudistes et nous poursuivons les investissements que nous avions annoncés, qu'il s'agisse de l'urbanisme, des réseaux d'assainissement et de voirie ou des équipements collectifs. Je peux affirmer, pour ce qui concerne nos engagements, que nous avons parcouru plus de la moitié du chemin.

Estran : Le budget d'investissement 2011 de la commune est particulièrement conséquent. A quelles priorités répond-il ?

Joël Piété : *L'exercice 2011 est marqué par la construction de la salle omnisports que nous avons promise aux loctudistes. C'est un investissement important, de plus de 2 millions d'euros. C'est aussi un équipement attendu par la population et qui va permettre le développement à tous les âges des activités sportives et physiques. L'obtention d'une subvention de 280 000 euros du CNDS (Centre National de Développement du Sport) et de 100 000 euros du Département témoigne, s'il le fallait, de l'intérêt et de l'opportunité reconnus de ce projet.*

En 2011, nous avons également budgété les travaux de viabilisation du lotissement communal de Hent Croas qui devrait accueillir des jeunes ménages.

Enfin, nous allons poursuivre, dans la continuité des exercices précédents, les programmes de réaménagement et de réfection des voiries, d'extension et de rénovation des réseaux d'assainissement. Ces investissements dans les réseaux (voirie, eau, communications…) sont très importants. Ils conditionnent la qualité de vie quotidienne des habitants et renforcent, pour l'avenir, l'attractivité du territoire communal.

Estran : Dans ce budget 2011, apparaît, ce qui est rare dans la pratique budgétaire de Loctudy, un emprunt de 1,9 million d'euros. Quelle est la justification de cet emprunt ?

Joël Piété : *C'est vrai que, de façon générale et sans doute aussi par principe de gestion, la commune de Loctudy est peu emprunteuse. L'emprunt est une formule de financement commode mais qui peut se révéler coûteuse et dont il ne faut pas abuser. Les emprunts doivent être en effet remboursés, il ne faut pas l'oublier. Si l'endettement est excessif, c'est un poids supplémentaire que l'on fait peser sur les générations suivantes, via l'augmentation inévitable de la fiscalité locale. Pour 2011, les opérations de construction de la salle omnisports et d'aménagement du lotissement communal de Hent Croas rendent nécessaire cet emprunt pour équilibrer le budget. Toutefois, près de la moitié de cet emprunt sera rapidement remboursée, après l'encaissement des subventions pour la salle omnisports, du produit de la cession des terrains du lotissement de Hent Croas et du remboursement par l'Etat de la TVA payée par la Commune sur ses investissements 2011. Je rappelle que la commune est peu*

endettée. En effet, le capital restant dû à fin 2010 n'est que de 1,6 million d'euros, soit une seule année d'excédent de fonctionnement.

Estran : Autre nouveauté à signaler. Dans le débat d'orientation budgétaire, vous avez inscrit le budget dans une démarche de développement durable. Cédez-vous à un effet de mode dans la communication ou cela correspond-il à une démarche réelle et concrète de la commune?

Joël Piété : *Notre budget n'est pas un catalogue d'actions disparates. Il constitue une étape d'un programme qui s'étend sur la durée de la mandature. C'est aussi un ensemble cohérent qui sert la politique municipale que nous avons définie. Cette politique a pour finalité le développement économique et social de la commune qui est une condition du bien-être et de l'épanouissement individuel et collectif de ses habitants. Pour reposer sur des bases solides et stables, ce développement doit être réfléchi, cohérent et équilibré. Un équilibre doit être recherché entre l'économie, le social et l'environnement. Nous devons faire en sorte que cette commune continue à attirer des femmes et des hommes, des activités et des emplois. Et plus que dans le passé, nous avons aujourd'hui conscience que ce défi ne peut être relevé sans veiller à la préservation de nos ressources et de notre patrimoine naturel. Dans une commune littorale et touristique, port de pêche et port de plaisance de surcroît, la contrainte en ce domaine est particulièrement forte.*

Estran : Une de vos orientations est le renforcement de la cohésion sociale. Quelles sont vos ambitions en ce domaine et vos marges de manœuvre ?

Joël Piété : *Nous vivons dans un contexte délicat. Les difficultés économiques touchent de nombreux ménages et tendent à fissurer le tissu et les solidarités sociales. Les citoyens attendent beaucoup de l'action des pouvoirs publics, tout en étant conscients que ces derniers n'ont pas en main toutes les solutions, loin s'en faut. Dans le domaine économique et social, ce sont les services de l'Etat et ceux du Département qui sont en première ligne. Les communes ont, en ces domaines, des compétences et des capacités restreintes. Pour autant, notre contribution et nos responsabilités ne sont pas négligeables. Par nos équipements et nos aménagements, nous fertilisons notre territoire économique.*

Nous jouons également localement un rôle irremplaçable dans la production de la cohésion sociale et du lien social. Une commune, ce n'est pas seulement un lieu de résidence, c'est aussi une communauté d'hommes et de femmes de différentes origines sociales et géographiques, de différentes générations. Dans un monde plus individualiste où les brassages de populations sont plus rapides, il est plus difficile qu'avant de donner corps à cette communauté. Mais c'est nécessaire, car les gens sont à la recherche de repères, de sens, de projets collectifs. Je pense qu'à l'échelle d'une commune on peut y parvenir mieux qu'ailleurs.

Les outils de la cohésion sociale, c'est tout d'abord la proximité. Celle qu'assurent au quotidien les services de la mairie et les élus, sur le terrain, au plus près des populations. C'est ensuite la solidarité qui recouvre plusieurs réalités. Solidarité économique envers les citoyens les plus démunis, c'est le travail du Centre Communal d'Action Sociale et de diverses autres structures ; solidarité sociale en favorisant l'accueil et le maintien sur le territoire des différentes générations, dans de bonnes conditions (lotissements, écoles, maison de retraite...). Solidarité humaine, enfin, tout simplement en suscitant et en soutenant tout ce qui peut créer du lien social : équipements collectifs , subventions aux associations, communication avec les citoyens.

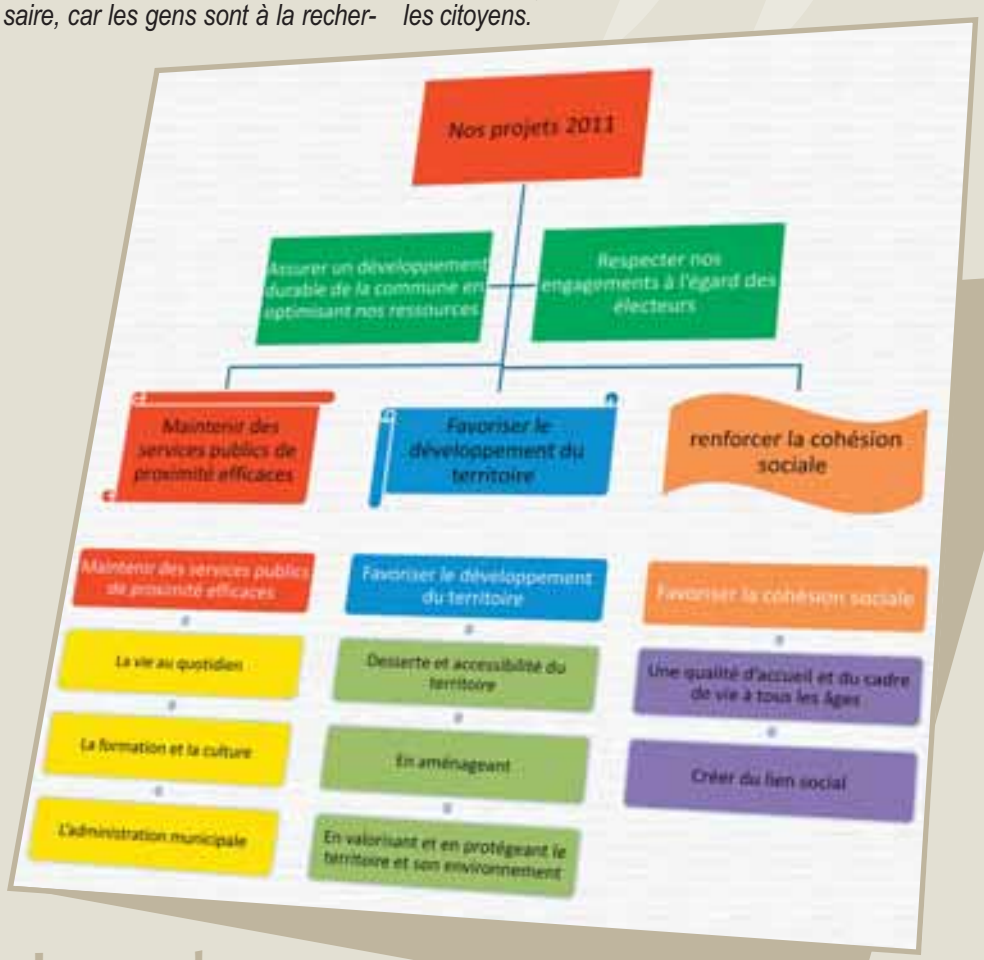

Les grandes orientations présentées au conseil municipal

Travaux rue de Poulpeye

Travaux de voirie, de réseaux et aménagements urbains

Beaucoup de travaux de voirie actuellement à Loctudy et bien sûr une perturbation de la circulation. Ces travaux font partie du programme présenté en 2008 par l'équipe municipale. Ils correspondent à des opérations d'amélioration de la sécurité des usagers, de rénovation ou d'extension des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement. Ils donnent l'opportunité d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques et d'installer des fourreaux pour la fibre optique.

Travaux à Kerpaul

Les différents chantiers concernant la voirie et les réseaux se déroulent selon le planning établi. Les bonnes conditions météorologiques de ces dernières semaines y contribuent. Le revêtement de la *venelle de Corn Guernic* est maintenant terminé. Les riverains bénéficient d'une voie entièrement refaite, de même la *rue des écoles de Larvor* a été réaménagée afin de sécuriser les cheminements des piétons et de ralentir les véhicules. Les travaux des *rues de Poulpeye et Kerpaul* se poursuivent, une seconde intervention au niveau du réseau d'eau potable sera réalisée en septembre dans la *rue de Kerpaul*. Une réfection provisoire des trottoirs et des tranchées sera faite avant l'été. La dépose des supports électriques et téléphoniques ne sera probablement pas effective avant la saison estivale. Un second tronçon de réseau d'eau potable sera également rénové depuis le *rond-point de Pen Ar Prat* jusqu'au *carrefour du Ster*, achevant le remplacement de l'ancienne conduite en fonte depuis *Kergoff*.

Le raccordement du complexe omnisports de *Kérandouret* nécessite un renforcement du réseau électrique depuis le transformateur de la *rue Jules Ferry* vers *Hent Poul Glevian*. La commune et la Communauté de commune ont décidé d'accompagner les travaux sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF par la mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Ces travaux imprévus nous conduiront à différer un chantier initialement programmé.

Un nouveau programme d'extension et de rénovation du réseau d'assainissement collectif est à l'étude. Il permettra de desservir de nouveaux quartiers et de résorber les infiltrations d'eaux parasites. Il vous sera donné plus de précisions lors du prochain numéro de l'Estran.

Voirie : accessibilité et sécurité

La commune souhaite développer l'accès de tous à la voirie et une cohabitation paisible et en sécurité des usagers. C'est le sens des aménagements réalisés dans différents quartiers et des projets en cours ou à l'étude (voies vertes sur la VC 5 notamment). Le plan d'accessibilité à la voirie (PAVE) va également y contribuer, s'il s'accompagne d'une évolution des comportements de chacun, ainsi que la mise en place de «zones de rencontre».

Sécurisation de l'arrêt de bus d'Ezer

Lors d'un précédent numéro de l'Estran, le projet d'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics vous a été présenté. Une étude a été confiée au Cabinet Roux-Jankowski afin d'établir un diagnostic sur notre commune. Les conclusions définitives du cabinet seront prochainement connues. Pour autant les nouvelles réalisations en matière de voirie, d'espaces et de bâtiments publics tels que le complexe sportif de Kérandouret, l'extension du club house du tennis, l'aménagement de la cour et des nouveaux sanitaires de l'école de Larvor, l'aménagement du quartier de Kerafédé, de la plage de Langoz, de la rue des écoles de Larvor, de l'allée de Corn Guernic intègrent déjà les nouvelles normes. Cependant, Il reste encore de nombreux travaux à réaliser. Le diagnostic nous permettra de prioriser les interventions.

En tout état de cause, l'ensemble des moyens matériels et techniques mis en oeuvre ne trouvera une réelle efficacité que dans la mesure où chacun d'entre nous aura pris conscience de l'attitude à tenir. Certaines règles élémentaires du code de la route sont toujours allègrement ignorées par des usagers peu soucieux du bien-être de leurs concitoyens. Les stationnements sur les emplacements de parkings réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR), sur les passages piétons, sur les trottoirs, dans les espaces verts... restent encore le comportement quotidien de certains.

La commune envisage de communiquer sur ce sujet au moyen d'une charte de bonne conduite. Elle pourrait, par exemple, être transmise via les autorisations d'urbanisme, à charge aux demandeurs de relayer l'information auprès des différents intervenants (professionnels du bâtiment, des espaces verts, des travaux publics, des transporteurs...). D'autres actions peuvent également être menées en direction des écoliers de la commune avec le concours des enseignants, également avec des associations locales, comme cela a été fait par exemple, lors de la journée organisée par l'APLOC qui permet aux personnes à mobilité réduite de naviguer.

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

La Zone de Rencontre

Un nouveau type de panneau routier fera son apparition à Loctudy lors des prochaines semaines. Trois rues de la commune seront classées en *«zone de rencontre»*: la *rue du Phare* et la *rue de Kérilis et la corniche de Penhador*. Leur configuration et leur usage se prêtent bien au test de cette nouvelle disposition. Déjà largement répandue dans des pays voisins tels que la Suisse et l'Allemagne, elle vise à favoriser la mixité des différents usages. Cet essai pourrait être étendu à d'autres quartiers de la commune. Vous trouverez ci-contre les quelques règles qui définissent la zone de rencontre.

- ☐ ***Ouverte à tous les modes de transport***
- ☐ ***Priorité au piéton pouvant circuler sur toute la largeur***
- ☐ ***Vitesse maximum autorisée est de 20 km/h***
- ☐ ***La règle générale est la circulation à double sens des cyclistes (double sens cyclable généralisé)***
- ☐ ***L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable***
- ☐ ***Aménagement accessible (espaces continus de 1,40m) et chaussée «non classique»***

L'Estran, fruit d'un travail collectif

Le magazine municipal constitue un support essentiel d'information sur l'action, l'actualité municipale et plus globalement sur la vie locale. A Loctudy, le magazine et son supplément jeunes paraissent tous les quatre mois (février, juin et octobre). Sa réalisation est assurée par un comité de rédaction composé d'élus et de bénévoles extérieurs, sous la coordination du délégué à la communication. Mais, au-delà du comité de rédaction, nombreux sont ceux qui concourent à la production de «L'Estran» : les enseignants qui pilotent les travaux et informations des écoliers rapportés dans le supplément jeunes, mais aussi notamment les responsables des diverses associations qui animent la vie locale.

Le comité de rédaction en séance de travail Anne Chaffron, Michel Toque, Gustave Jourdren, Jacques Mariel, Jacques Balanec, Jean Laouenan et Soizic Le Tinnier

Comme tout périodique, le magazine municipal doit, pour sortir en temps et en heure, s'inscrire dans un cycle bien défini et rigoureux.

J moins 4 mois

(J étant le jour de la diffusion)

Le processus démarre par une réunion du comité de rédaction qui, tout d'abord, dresse un bilan qualitatif du précédent numéro et propose d'éventuelles inflexions et améliorations et, ensuite, élabore un projet de contenu pour le numéro suivant. Ce premier travail est facilité par la structuration du magazine en rubriques récurrentes : action municipale, actualités municipales, chroniques, vie locale… etc… Ce sommaire prévisionnel est soumis au Bureau du Conseil municipal qui le complète, l'amende et le valide.

J moins 2 mois

Le sommaire validé, les différents rédacteurs disposent d'environ 10 semaines pour documenter et rédiger les articles retenus. Un peu plus d'un mois avant la diffusion, les articles et les photos correspondantes doivent être disponibles. Ils sont centralisés par le délégué à la communication, assisté du responsable de la Maison des Associations (Thierry Balanec) qui apporte une précieuse contribution à la production du magazine, tant dans la partie rédactionnelle que dans la partie logistique. Son expérience de correspondant local d'un quotidien l'a tout naturellement désigné pour ce travail.

J moins 1 mois

Cette «matière première» est vérifiée au regard de la maquette prévisionnelle qui prévoit les emplacements et la pagination des articles. Puis, elle est affinée, retravaillée si besoin (titres, paragraphes, présentation générale..) afin d'assurer la meilleure cohérence et la plus grande lisibilité. Tous les articles font l'objet d'une fastidieuse lecture, pour traquer fautes, coquilles diverses qui trouvent un malin plaisir à se cacher dans les recoins les moins visibles. Les photographies qui sont prises uniquement par des amateurs font également l'objet d'un travail de vérification et d'amélioration.

J moins 3 semaines

Cette étape franchie, les textes et photos sont compilés sur un support numérique qui est transmis au graphiste (Thierry Louarn). Ce dernier va procéder à la mise en page du magazine sur ses outils spécialisés de PAO (publication assistée par ordinateur). En une dizaine de jours et après de nombreux échanges téléphoniques ou de mails, la première version (la *V1*, dans notre jargon) nous parvient. Nous sommes environ à 3 semaines de la diffusion. Très rapidement, cette *V1* est soumise au comité de rédaction pour relecture, commentaires et modifications. Les correctifs apportés au cours de cette réunion du comité de rédaction (ils sont en général relativement nombreux) sont transmis au graphiste pour la confection de la version définitive.

La version définitive est validée par le délégué à la communication puis transmise à l'imprimeur (actuellement l'imprimerie de l'Atlantique à Concarneau). Les 3500 exemplaires de «l'Estran» une fois imprimés, sont livrés à une société de routage pour être distribués en boîte aux lettres, à partir du fichier constitué et géré par la mairie.

L'Estran est disponible non seulement en version papier, mais également en version électronique (écrit et audio) sur le site internet de la commune.

Si vous avez des suggestions à faire au comité de rédaction ou si vous souhaitez apporter votre contribution (notamment pour l'enregistrement de la version audio), écrire à jean.laouenan@loctudy.fr, délégué à la communication et aux nouvelles technologies.

Et de trois…

Nous venons d'installer une nouvelle **webcam au Cercle Nautique de Loctudy**, sur le site de Langoz. Cette webcam vient compléter le dispositif déjà existant avec les webcams du port de plaisance et de l'estuaire. Elle offre une vue panoramique sur la plage et son environnement maritime. Elle permet également d'avoir un regard sur les activités nautiques qui se déroulent sur le plan d'eau et sur les animations estivales.

Cette webcam affiche les données de la station météo locale du port de plaisance

Les réseaux Très Haut Débit

La maîtrise d'ouvrage du futur réseau Très Haut Débit a été prise en charge par la Région Bretagne (voir Estran 50). Cette dernière procède actuellement à la mise au point du dispositif aux plans juridique, financier et technique qui associera les différentes collectivités territoriales et les opérateurs télécom intéressés. Dès à présent, la commune de Loctudy, comme les autres communes de la CCPBS, profite des travaux de voirie pour installer en attente des fourreaux pouvant ultérieurement accueillir les futurs réseaux (fibre optique).

Pose de fourreaux rue de Poulpeye

Accès à l'internet

Pour faciliter l'accès public à l'internet, notamment pendant la saison estivale, la commune va installer deux bornes wifi à la mairie et à la médiathèque. Par ailleurs, un ordinateur connecté à internet sera disponible à la médiathèque.

www.loctudy.fr

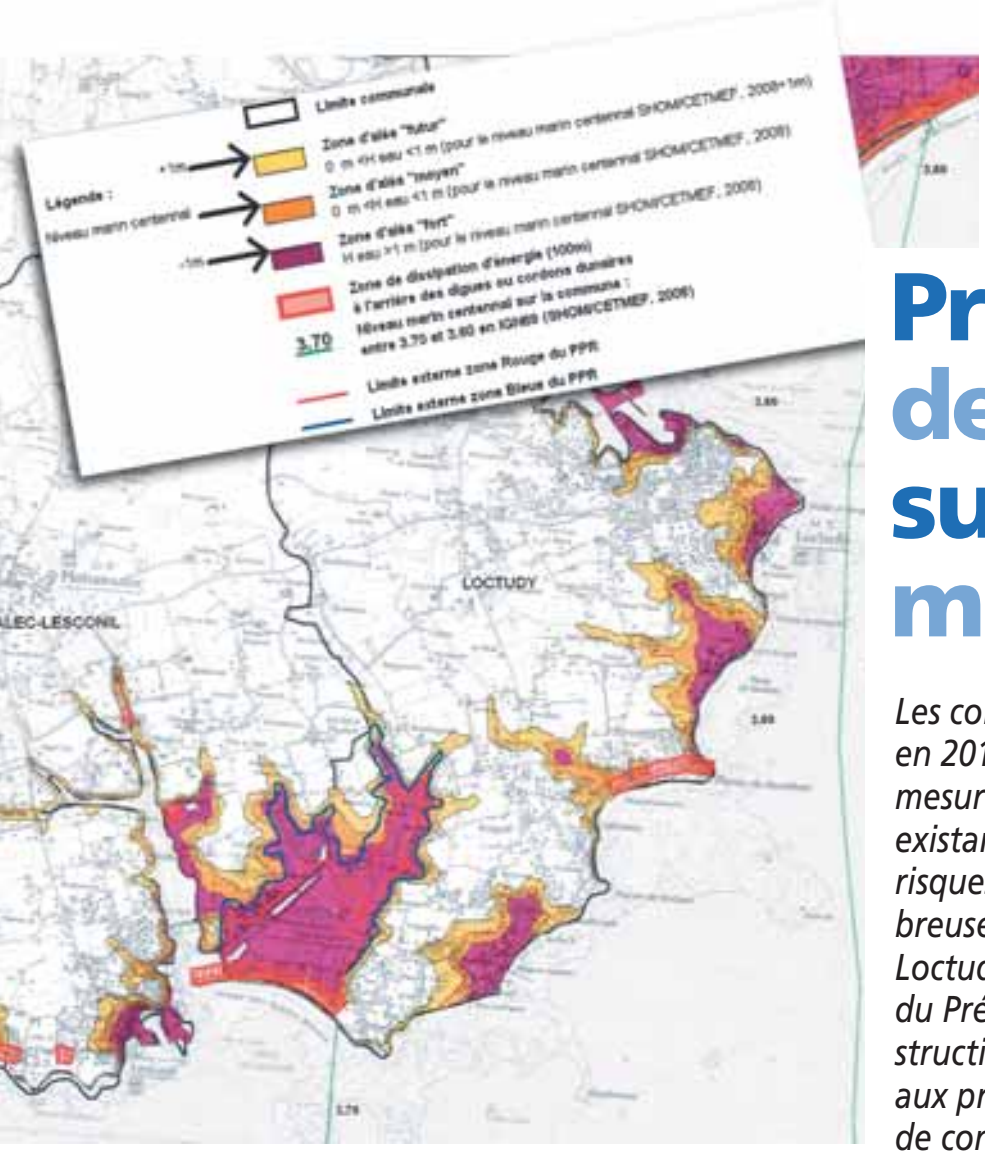

La carte réglementaire

Prévention des risques de submersion marine

Les conséquences de la tempête Xynthia, en 2010, ont conduit l'Etat à prendre des mesures pour compléter les dispositifs existants en matière de prévention des risques de submersion marine. De nombreuses communes du Finistère, dont Loctudy, sont concernées. Elles ont reçu du Préfet, au début de l'année, des instructions immédiatement applicables aux procédures de délivrance des permis de construire.

Les nouvelles dispositions se réfèrent à l'article 112 du code de l'urbanisme qui stipule en substance que le maire doit refuser tout projet pouvant porter atteinte à la sécurité des populations. Elles s'appuient sur une cartographie établie à partir d'une étude réalisée en 2009, au plan national, et qui porte sur «la vulnérabilité du territoire aux risques littoraux». Cette étude a permis d'identifier les territoires situés sous les niveaux marins centennaux (hauteur pouvant être atteinte par la mer dans des conditions météorologiques exceptionnelles, par la combinaison des marées et des surcotes). La cartographie prend en compte également le risque d'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2100, avec une hypothèse de + 1 mètre.

La détermination locale des niveaux marins centennaux a permis d'établir trois zones d'exposition aux risques :

- **Zone d'aléa fort** (en mauve sur la carte) : zone située à plus d'un mètre sous le niveau marin centennal
- **Zone d'aléa moyen** (en orange sur la carte) : zone située entre 0 mètre et 1 mètre sous le niveau marin centennal.
- ***zone d'aléa*** lié au changement climatique (en jaune sur la carte) : zone située entre 0 mètre et 1 mètre au-dessus du niveau marin centennal.

Une quatrième zone a été ajoutée, la zone de dissipation d'énergie qui se situe à 100 mètres à l'arrière des systèmes de protection connues contre les submersions (digues et dunes).

La commune de Loctudy était déjà, depuis 1999, couverte par un Plan de Prévention des Risques Inondation Submersion Marine (PPRISM) pour la zone du Ster Kerdour.

Désormais, plusieurs zones complémentaires, tout le long du littoral, se trouvent concernées par le plan de prévention. Ce sont particulièrement, comme le montre la carte, les secteurs du port de Larvor, de Kerloch, de Kerafede, de Kervilzic, de Langoz et de la zone portuaire.

Comme c'est le cas au Ster Kerdour, les constructions seront, selon le degré d'exposition aux risques (zones mauve et orange et de dissipation d'énergie), soit interdites, soit soumises à des restrictions et conditions particulières.

Comme il est dit plus haut, ces nouvelles mesures s'imposent, depuis la fin janvier 2011, pour l'instruction des demandes de permis de construire, aux mairies et aux services de l'Etat.

Cependant, l'imprécision et la qualité limitée des données topographiques qui ont servi de base à la cartographie rendent difficile l'application des mesures et sont source de contestations.

Aussi, l'Administration prévoit d'affiner ces données topographiques dans le cadre de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Littoraux qui seront prêts à l'horizon 2014.

La fontaine de Bremoguer

La boucle de Bremoguer

Encore un peu de débroussaillage et la boucle de Bremoguer sera bientôt ouverte aux promeneurs

La boucle de Bremoguer sera ouverte à la randonnée dans la première quinzaine de juin 2011. Elle ne sera, compte tenu de son profil, malheureusement pas praticable par les personnes à mobilité réduite. Les travaux nécessaires à réaliser pour la rendre praticable auraient profondément modifié la nature particulièrement intéressante de ce parcours.

En accord avec Loctudy Environnement, la passerelle prévue sur la partie du parcours parfois en eaux, ne sera pas réalisée dans un premier temps pour garder l'aspect naturel et sauvage de l'itinéraire. S'il s'avérait que cette partie humide était difficilement drainable, il serait possible dans un second temps de mettre en place cette passerelle.

Une signalétique très simple sera mise en place pour souligner les étapes intéressantes de la boucle. Le premier panneau signalera l'emprise de l'ancien marais de Bremoguer qui était soumis aux marées jusqu'en 1851, date de la construction de la digue *«Le Bleiz»*. Ce marais couvrait une surface de l'ordre de 70 hectares, réduit à 15 hectares suite à ces travaux. Le deuxième panneau signalera la fontaine, ouvrage d'une grande simplicité remontant à la nuit des temps. La transmission orale ou la légende veut, qu'à l'époque, les bateaux remontaient jusqu'à la fontaine pour assurer leur plein d'eau.

Cette signalétique sera ultérieurement enrichie sur le plan de la faune et de la flore, en faisant notamment appel à la contribution des écoles de la commune.

On insistera également sur le rôle d'une zone humide et l'intérêt qui doit être porté à sa préservation.

Le groupe de travail «Sentiers» a décidé de se réunir le samedi 14 mai, avec proches et amis, dotés de matériel pour, tous ensemble, élaguer, tronçonner et débroussailler le parcours.

La boucle sera officiellement inaugurée par le maire Joël Piété, le samedi 9 juillet 2011.

Le parcours de la boucle est assez court. Il est prévu, dans une seconde étape, une prolongation sur le secteur de Plobannalec – Lesconil.

Bonne promenade à toutes et à tous.

Le rétablissement des profondeurs des ports

Port de plaisance de Loctudy à marée basse en janvier 2010

La procédure de rétablissement des profondeurs des ports de Loctudy et de Lesconil suit son cours. Après l'avis favorable rendu par le Commissaire enquêteur en octobre 2010, dans le cadre de l'enquête publique, le Conseil de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) a été consulté au mois d'avril. Ce Comité composé notamment d'élus des collectivités territoriales et des Chambres Consulaires, ainsi que des représentants de l'Etat et d'associations, a également rendu un avis favorable par onze voix pour et huit contre sur 23 votants. Cette consultation du CODERST est la première, depuis plus de 10 ans, à faire ressortir une majorité dans un dossier où le consensus n'a jamais existé. Il appartient désormais au Préfet, qui peut s'appuyer sur ces deux avis favorables, de prendre l'arrêté décidant du démarrage de l'opération. Cependant, une partie des marins-pêcheurs ainsi que des associations environnementales restent opposés au projet et pourraient contester l'arrêté du Préfet devant le tribunal administratif.

A la rencontre des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants réunis au centre culturel

Première rencontre des nouveaux arrivants au LAC

Un nouveau rendez-vous est instauré depuis cette année à Loctudy. Samedi 12 février, une cinquantaine de nouveaux arrivants dans la commune ont été accueillis au Centre culturel LAC pour une réunion d'information. Une occasion de faire connaissance avec l'équipe municipale et de s'informer sur la commune, ses services et ses interventions. Participaient également à la réunion de nombreux responsables d'associations qui ont présenté leurs activités. Une rencontre qui s'est terminée par des vœux chaleureux de bonne installation à Loctudy et un pot convivial.

Hommage à Gérard Garreau, Conseiller municipal

Gérard Garreau est décédé dans sa soixante et unième année. Il était docteur en médecine, spécialiste en psychiatrie.

Déclaration de Joël Piété, maire de Loctudy, au Conseil municipal du 8 avril 2011 :

«Gérard Garreau a acquis sa résidence secondaire à Loctudy, rue Laënnec, en septembre 1990.

Très vite, il s'intéresse à la vie associative de la Commune, notamment au Cercle Nautique de Loctudy, auquel il adhère en 1995 avant d'en devenir le trésorier en 2000 et le président de 2004 à 2008.

Avec quelques autres membres, il mettra en œuvre les conditions de la survie financière du CNL, aidé en cela par les investissements importants réalisés par la Commune.

Il s'est battu avec beaucoup d'énergie et de courage contre cette maladie qui le rongeait depuis de nombreuses années.

Siégeant parmi nous depuis trois ans, il y défendait des idées et des options que ne partageait pas toujours la majorité, ce qui n'empêche pas, comme c'est la règle dans un fonctionnement démocratique, que ces idées méritent tout notre respect.

Il va manquer cruellement à sa famille, à ses amis, au conseil municipal.

Je vous propose que nous respections une minute de silence à sa mémoire avant l'examen de l'ordre du jour de ce Conseil Municipal».

funboard

Une deuxième étape du Championnat de France de funboard très appréciée

Malgré le manque de vent et de vagues, les compétiteurs et organisateurs ont passé une agréable semaine entre les spots de Loctudy et de La Torche à la fin du mois d'avril. Soutenue financièrement par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, la deuxième étape du Championnat de France de funboard se déroulait, pour les épreuves de slalom, devant la plage de Langoz, et à La Torche pour les figures et sauts de vagues. Le mercredi, Eole a fait une apparition, permettant d'homologuer le classement *«slalom»*. Chez les hommes, c'est Julien Quentel, champion de France en titre et licencié au Club Wind Aventures de Saint-Martin, qui remporte l'épreuve. Quant aux filles, Fanny Aubet de l'Hyères Windsurf Organisation a nettement dominé ses adversaires, gagnant six des huit slaloms validés. Lors de la remise des prix, les dirigeants de l'AFF (Association Française de Funboard) ont envisagé de revenir dès l'an prochain, sans doute à la Toussaint, en Pays Bigouden. Une belle organisation conjointe du CNL (Cercle Nautique de Loctudy) et de son partenaire, Aloha-Attitude.

La 3ème et dernière manche de ce championnat se déroulera à Six-Fours (83) en octobre prochain.

Depuis 1998, est instauré sur la Communauté de Communes du Pays-Bigouden-Sud (CCPSB) un principe de collecte sélective des déchets. Le geste de trier est indispensable pour notre avenir et celui de nos enfants. Ce n'est pas toujours facile, les erreurs sont encore fréquentes, tout particulièrement sur le plastique…

Le tri des déchets : Un geste indispensable

Hormis des gestes d'incivilité manifeste que les agents de collecte constatent encore (animaux morts, bouteilles en verre ou déchets verts dans les sacs jaunes), force est de constater que la majorité des habitants de Loctudy sont conscients de l'importance du tri pour leur avenir.

Voici quelques petits rappels pour encore améliorer notre cadre de vie et limiter l'augmentation du coût de collecte et de traitement de nos déchets qui se retrouve implicitement sur notre facture :

Principe de base

L'usage des bacs individuels et des sacs jaunes est obligatoire. Ils doivent être sortis le jour de la collecte ou la veille sur les points de regroupement près des habitations. Les colonnes semi-enterrées «ordures ménagères» et aériennes «sacs jaunes» sont destinées aux gens de passage (camping-caristes, habitants de résidence secondaire absents le jour de la collecte…) ou ceux qui n'ont pas de bacs individuels (habitants de résidence principale qui ne sont pas desservies par le camion).

Collecte

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes se fait en porte à porte, le mercredi.

Points d'apports volontaires (verre, papier)

Des colonnes de collecte dédiées au verre et au papier sont implantées à différents endroits de la commune (voir le plan sur la couverture de cette revue). Aucun dépôt n'est autorisé aux pieds de celles-ci.

Les déchetteries

Trois déchetteries sont à votre disposition (Plobannalec, Combrit et Plomeur – Horaires : 8 h 30 -11 h 50 et 14 h – 17 h 50 du lundi au samedi) pour y accueillir les déchets suivants : déchets verts, gravats, ferrailles, cartons, encombrants, déchets ménagers spéciaux (piles, huiles, peinture…), déchets de soins piquants (aiguilles de seringues). A Keruno, seuls les déchets verts sont acceptés.

Sont refusés en déchetterie

Les bouteilles de gaz, les restes de carburants, les extincteurs, les fusées de détresse, les pneus, les médicaments. Ces déchets doivent être récupérés par leurs revendeurs.

N'oublions pas que la collecte sélective est très importante car elle permet de faire un geste pour l'environnement en recyclant des matières.

Le sac jaune : Je mets ou je ne mets pas…

Dans un sac jaune nous mettons :

- les boîtes de conserves vides (inutile de les rincer)
- les barquettes en aluminium vides et papier d'aluminium
- toutes les bouteilles plastiques qui ont un bouchon (eau, huile, lessive, shampooing, produits ménagers, bidons vides (y compris de pétrole de chauffage)
- les canettes de boisson, bidons de sirops concentrés
- les briques alimentaires (type Tetrapack), les boîtes et suremballages en carton

Les «faux amis» du sac jaune :

- les pots de yaourts, les barquettes plastiques des emballages sous vide
- les polystyrènes des plats en libre service dans les supermarchés
- les pots de fleurs des jardineries

Un «pas facile» :

le paquet de gâteau : le carton va dans le sac jaune mais le film d'emballage et le plastique dans lequel sont rangés les gâteaux, avec les ordures ménagères.

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine

Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN, Hélène LAPOSTOLLE

Notre groupe se félicite de la concrétisation du projet de la salle omnisports que nous avions inscrit dans notre projet municipal pour la seconde fois lors des dernières élections municipales. Dès aujourd'hui nous devons nous interroger sur le mode de fonctionnement de cet outil.
Quel projet éducatif pour cette salle des sports ?
Cet investissement intéressant pour la commune devra être accompagné d'un projet autre qu'immobilier.
Quel contenu et quelles modalités d'élaboration, quels moyens souhaiterions-nous ?
Les objectifs du projet :
Des objectifs éducatifs liés à la découverte et à la pratique d'activités sportives variées accessibles à la population Loctudiste et aux élèves scolarisés dans toutes les écoles primaires de Loctudy.
Des objectifs liés aux activités sportives en compétition ou non.
Des objectifs d'accueil de manifestations, de compétitions.
Comment l'élaborer ?
Nous souhaitons qu'il résulte d'une concertation entre les structures sportives, d'éducation, de loisirs. Concertation ouverte qui aborde de façon responsable les moyens et le pilotage du projet.
La recherche de partenariats avec des associations de communes voisines sera incluse dans la démarche.
Un groupe projet, extra communal, sera constitué pour l'élaboration et le suivi du projet.
L'élaboration d'un planning d'utilisation constituera un des facteurs de réussite pour bien faire vivre l'équipement.
Quels moyens ?
Le choix des objectifs et des actions nécessitera des décisions budgétaires de fonctionnement en adéquation avec les ambitions du projet.
L'accessibilité de tous les scolaires se devra d'être équitable.
Les exemples déjà existant sur la commune et dans les communes similaires à Loctudy laissant entrevoir des pistes à étudier au regard des choix politiques de la ville.
L'emploi municipal d'un éducateur sportif est à même de coordonner l'utilisation de la salle et d'animer directement des activités éducatives.

Les élus de La Gauche de Progrès

Margot DORVAL, Loïc GUICHAOUA, Jeannine PHILIPPE.

Cet espace de 720 caractères donné par force de loi à minima, donné tous les 3 mois par la majorité municipale à la liste La Gauche de Progrès était son espace, **ton espace de liberté Gérard**. Douze articles rédigés en 3 ans avec le soutien de ses colistiers. Des articles sans doute porteurs de vérités puisque la majorité s'empressait de les contredire dans le même journal. L'honnêteté intellectuelle voudrait pourtant que la majorité attende le numéro suivant, soit trois mois, pour une éventuelle réponse, comme le fait la Gauche de Progrès.
C'est aussi ce qui nous différencie, entre autre, nous n'avons pas les mêmes valeurs... Oui, nous faisons de la politique, oui nous nous situons à Gauche, à Gauche Naturellement, à Gauche Simplement. Et oui, nous sommes confortés après le départ brutal de Gérard GARREAU que la priorité des priorités, comme il le disait, c'est de **«remettre l'homme au Centre du débat»**.

Contact : gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tel : 09 61 03 42 14
Site : www.gauche-progres-loctudy.org

Les élus de La Majorité

Au dernier conseil municipal, la «Gauche de progrès» a voté contre l'adoption du budget principal de la commune, au motif que nous ne mettons pas suffisamment «l'homme au centre du débat» et que nous manquons d'ambition économique pour la commune, notamment pour ce qui concerne le secteur de la pêche.
Le propos est un peu trop facile et démagogique et n'est en adéquation ni avec la réalité ni avec les positions politiques que nous avons pu constater.

Mais que diable fait la municipalité, si ce n'est s'occuper en permanence du quotidien et du devenir des hommes et des femmes qui vivent à Loctudy ? Le fonctionnement des services de proximité, qu'il s'agisse de la Mairie, de l'atelier, des écoles, des équipements collectifs, le soutien aux associations, les investissements dans les quartiers, pour la voirie, l'assainissement, le logement... ont-ils une autre finalité ?
Pour ce qui concerne le développement économique et l'emploi, les budgets d'investissements importants et réguliers que nous engageons, visent à renforcer l'attractivité du territoire de notre commune. Mais il ne faut pas laisser croire que la commune peut assumer des responsabilités qui ne peuvent être les siennes. Une commune a un rôle d'aménageur des infrastructures locales. La création d'activités et d'emplois relève dans notre système économique de l'initiative privée que nous ne cessons d'encourager.

C'est le sens de notre obstination dans le dossier du dragage des ports afin de préserver les activités qui en dépendent. C'est dommage qu'elle ne soit pas partagée par les élus de la Gauche de progrès qui affichent une position défavorable sur ce dossier, toujours par démagogie.

Gîte «Tourisme durable» à Loctudy

L'Ouest Cornouaille, destination de tourisme durable

L'Ouest Cornouaille est considéré comme un territoire d'excellence pour le Tourisme durable, et son offre a été reconnue par l'obtention des Trophées nationaux du Tourisme responsable fin 2009.

Qu'est-ce que le Tourisme durable ?

Il repose sur les principes de développement durable appliqués à toute la chaîne touristique, depuis la préparation du séjour, en passant par le voyage, la prise en charge sur les lieux du séjour, et, les prestations touristiques elles-mêmes. Pour le désigner, on utilise aussi le terme «Tourisme responsable» qui sous-entend un changement de comportement, une véritable démarche de progrès.

Précurseur dans la constitution d'une offre diversifiée en tourisme durable, l'Agence Ouest Cornouaille Développement (AOCD) délivre de nombreux messages de sensibilisation, informe et forme les prestataires touristiques souhaitant s'engager dans un équilibre des finalités environnementales, sociales, économiques, équitables. 14 demi-journées ont ainsi été organisées en 2009 et 2010.

L'offre Tourisme durable sur l'Ouest Cornouaille, comporte aujourd'hui une sélection de près de 50 prestations réparties en trois catégories : éco-hébergements, activités en éco-tourisme, éco-événementiels..

Les hébergements retenus dans la filière sont des éco-hébergements. Ils ont une approche globale de rénovation avec des matériaux naturels, peu transportés et peu transformés, de principes constructifs et technologies économes en ressources, d'appel aux énergies vertes, de récupération des eaux pluviales, de gestion optimisée des déchets, etc… Certains d'entre eux sont des hébergements éco-labellisés, c'est-à-dire répondant à un cahier des charges spécifique.

Les activités de loisirs en éco-tourisme se caractérisent par l'absence d'impact écologique ou une incidence la plus faible possible sur l'environnement. Elles ont pour vocation de faire découvrir, au plus près de la réalité du terrain, la nature, la faune, la flore, dans le respect de l'environnement et le souci de la préservation de la ressource. Elles visent aussi à faire connaître les savoir-faire, les productions, les traditions, la culture de la région, et privilégie les rencontres et les échanges avec les acteurs locaux.

Enfin, la filière intègre les éco-événementiels, c'est-à-dire les manifestations et festivals dont le thème traite des aspects du développement durable (qualité de l'eau, réchauffement climatique, montée des eaux, énergie éolienne, éco-habitat…), ou, qui appliquent dans leur fonctionnement, la charte bretonne des Festivals engagés dans le développement durable.

L'offre en Tourisme durable de l'Ouest Cornouaille s'appuie sur un contexte territorial propice (paysages, sites naturels, itinéraires importants et qualifiés de randonnée), mais aussi sur des dispositifs d'aménagement, de préservation et de valorisation (SCoT, PLU, NATURA 2000, Parc Marin, Grand site de France…) qui créent et renforcent l'attractivité de notre destination touristique.

La mise en pratique à Loctudy

Loctudy détient ses propres potentiels en tourisme durable. Le village-vacances «Le Dourdy» porte l'estampille «Chouette nature», label propre à Cap France et qui traduit l'engagement d'actions concrètes en faveur de nouvelles pratiques plus responsables. Des hébergeurs, tels que Louis Cariou, adhérent Gîtes de France ont eu à cœur également d'introduire des notions d'éco-habitat dans leurs bâtiments. Mais les contraintes architecturales n'ont pas permis de faire aboutir tous les aménagements souhaités. Néanmoins, quelques postes comme l'isolation naturelle, les enduits, les panneaux solaires thermiques montrent la volonté de s'inscrire autant que possible dans une logique d'habitat peu énergivore. En écotourisme, la commune bénéficie d'un cadre et d'activités de pleine nature s'inscrivant dans les critères du Tourisme durable, et offrant de belles perspectives.

Contact Tourisme durable à l'AOCD :
Christiane Le Gall,
Chargée de Mission Tourisme
Tél 02 98 82 30 30
www.ouest-cornouaille.com

Comptes rendus des conseils communautaires

Les deux premiers conseils communautaires du premier semestre 2011 ont été consacrés au Débat d'Orientation Budgétaire et au vote du budget primitif. La bonne santé financière de la communauté lui permet de ne pas augmenter le taux de la fiscalité directe (largement refondue depuis la disparition de la taxe professionnelle) et d'utiliser sa capacité d'autofinancement pour poursuivre ses investissements. A noter toutefois, l'augmentation de 7% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui demeure le poste budgétaire le plus lourd.

Pour 2011, les investissements s'élèvent à 11, 8 millions d'euros : 6,5 millions d'euros pour la modernisation de l'usine de compostage de Lézinadou, 380 000 euros pour une 4ème déchetterie qui sera située à Pont-l'Abbé, 1 million d'euros pour le stade d'athlétisme, 2,3 millions d'euros pour les réseaux électriques. Par ailleurs, un effort conséquent sera réalisé pour le développement des zones d'activités, afin de favoriser l'installation des entreprises et la création d'emplois : création d'une ZA à Prat Gouzien (Penmarc'h), extension des ZA de Ti Boutic (Plomeur) et de Sequer nevez (Pont-L'Abbé), réactivation de la ZA de Hent Croas (Loctudy), désenclavement de la ZA de Toul car bras (Le Guilvinec).

Animations : Réservez vos dates !

Comme chaque été, les associations loctudistes ont une nouvelle fois organisé un programme d'animations complet. Alliant la culture, la découverte du patrimoine, le sport et les rencontres festives, ce sont plus de 130 dates qui ponctuent la saison estivale. Elles sont listées dans le «Guide des animations estivales 2011» joint à ce magazine, et, pour les principales, détaillées sur www.loctudy.fr dans l'agenda des animations locales.

Yoles participant à la Route de l'amitié

Outre les animations principales récurrentes comme la fête de la musique le 21 juin, le bal des pompiers du 13 juillet, la fête à Larvor le 14 juillet, la fête bretonne du 7 août ou nautique du 14 août, la commune accueille les 1er et 2 août une escale de la Route de l'amitié.

La Route de l'amitié

Cette balade en bateau, qui accueille aussi bien les vieux gréements que les navires d'aujourd'hui, est organisée tous les deux ans. Le départ se fait toujours d'Audierne avec une arrivée, après quatre ou cinq étapes, dans un port du Morbihan (cette année, Port-Louis). Cette promenade en flottille se veut conviviale. Chaque étape est l'occasion de festivités et de rencontres avec les populations des communes d'accueil. A Loctudy, plusieurs associations (l'APLOC, le FAR, l'OTSI, le CNL et la SNSM) se sont fédérées autour du maître-d'œuvre, la municipalité, pour concocter deux demi-journées intenses.

Le programme

En provenance d'Audierne, qu'ils auront quitté le matin vers 8 h 30, les bateaux devraient arriver entre 14 h et 18 h. La flotte, composée de 170 navires environ, sera répartie entre les ports de pêche et de plaisance.

Vers 19 h, les équipages se retrouveront autour d'un apéritif offert par la municipalité. A cette occasion, la formation de jazz «Jazzticot» entonnera ses premières notes.

A partir de 19 h 30, place à la restauration organisée par le comité des fêtes FAR. Au menu, bien entendu des «Demoiselles de Loctudy» (langoustines), un sauté de porc à la bigoudène et une tarte loctudiste. Ce repas peut être réservé auprès de l'office de tourisme moyennant 11 euros. Durant ce repas, «Jazzticot» sera sur scène, avant de laisser la place à «la chance aux chansons», le concours de chant des équipages. Vers 21 h 30, Orphée, groupe de Rock qui a fait vibrer les salles de danse dans les années 70, reprendra quelques classiques des Stones, Doors, et autres Clapton ou Kings.

Parallèlement, des expositions (APLOC, CNL, SNSM…), des démonstrations de matelotage ponctueront cette première journée.

Le lendemain à partir de 9 h, plusieurs entreprises loctudistes spécialisées dans le nautisme, l'artisanat ou la gastronomie proposeront de découvrir leur «savoir-faire» à travers une présentation ou dégustation de leurs produits ainsi que des démonstrations de matériels.

Le départ des bateaux pour Concarneau est prévu vers 13 h.

A noter que cette animation est ouverte à tous, marins ou pas. L'entrée sur le site sera gratuite.

Office de Tourisme DES NOUVEAUTES CET ETE

Les enfants d'abord !

L'Office a particulièrement pensé à eux cet été et mis en place des synergies loctudistes pour leur concocter un programme d'activités :

- **En juillet et août,** ils pourront participer à un **jeu de piste au Manoir de Kérazan**, tous les mercredis à 14h (sur inscription).
- **En juillet et août,** tous les vendredis, **séance de lecture de contes** à la Médiathèque pour les 3/10ans, de 16h à 17h (sur inscription).
- Comment fabrique-t-on les succulentes crêpes bretonnes ? Rendez-vous tous les jeudis de l'été, à 9h, aux «Crêpes de Loctudy» pour le découvrir (sur inscription).
- Quelle est cette drôle de bête avec ses grosses pinces ? et ces antennes qui dépassent de l'eau ? Aux **Viviers de Loctudy**, Eric aura réponse à toutes les questions quant aux crustacés qui s'offriront à la vue des enfants. Visite guidée les mardis de l'été (sur inscription)

Par ailleurs, l'Office prépare un livret de découvertes, jeux et autres parcours dans Loctudy à l'attention des enfants. Observation, déduction, dégustation, fabrication,… seront au programme. Livret disponible à partir de juillet

Sur le **plan 2011 de Loctudy** apparaîtra un pictogramme distinctif pour indiquer tous les endroits et structures accueillant du jeune public : les jeux du square de Langoz, la piste de skate de l'espace portuaire, le Cercle Nautique de Loctudy, le Tennis Club, le L.A.C, etc….

Si les Loctudistes connaissent bien et fréquentent tous ces lieux, nos visiteurs seront heureux de les repérer d'un seul coup d'œil sur le plan de la commune

Pour autant, nous n'avons pas oublié les parents !

Et cette année, ce sera **stretching** à la Plage de Lodonnec, du 28 juillet au 25 août, le jeudi de 11 à 12h. Préparez vos serviettes de plage, Valérie et Soizic s'occuperont des étirements et autres assouplissements.

Les **balades thématiques à vélo** reprendront le vendredi de 14h à 17h et les **randonnées pédestres** auront lieu tous les mercredis de l'été à partir de 9h30.

L'office proposera un accueil spécifique aux nouveaux arrivants, tous les lundis après-midi, à partir de 14h30, en leur présentant notre station et ses activités et leur proposant **une dégustation de produits locaux**.

Nous ne saurions conclure sans évoquer les **visites guidées de l'église romane** qui se déroulent tout l'été.

LES EDITIONS 2011 DE L'OFFICE, Une communication de territoire

Pour un impact plus important, pour mettre en valeur les offices de tourisme du Pays Bigouden (Combrit-Ste-Marine, Pont-l'Abbé, Loctudy, Le Guilvinec, Penmarc'h et le Haut Pays Bigouden) ont mutualisé les moyens et les coûts et communiquent ensemble au travers de leur territoire.

Pour ce faire, ils ont édité **une carte du Pays Bigouden**, des enveloppes communes à tous les offices, des papiers à lettres et des signatures de courriels personnalisés pour chaque office, afin que le Pays Bigouden et chaque ville du secteur voyagent en France et à l'étranger grâce à une charte graphique commune.

Le plan de la commune

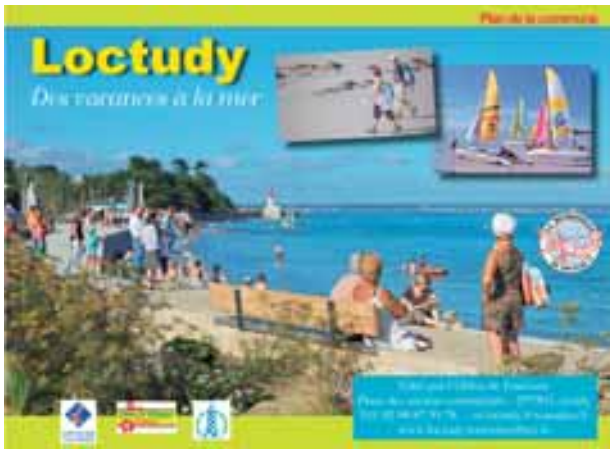

Le nouveau papier à en-tête de l'office de tourisme

SUR NOS MURS

Durant tout l'été, Jacqueline Decoux Béchaud expose à l'Office de Tourisme et propose ses peintures à l'œil du visiteur.

Cette artiste plasticienne et historienne de l'art poursuit une démarche vers l'abstraction. La couleur est son fil conducteur, son langage majeur. Elle prend en compte la composition, la touche, le geste, la matière qu'un glissement met en œuvre et amplifie.

Les différents voyages de l'artiste sont sujets à des reportages de photos, de dessins. Puis des travaux sont réalisés en intégrant les images récoltées.

Les collages associent papiers, écriture et peinture pour restituer le souvenir de ces lieux, aboutissant à des fragments de moments qui défient l'espace et le temps au profit d'une œuvre intemporelle.

Loctudy, la région sont aussi des sources d'inspiration pour elle et vous aurez plaisir à le découvrir sur nos murs…

Le guide des hébergements et le guide touristique 2011

QUALITÉ TOURISME

LA DEMARCHE QUALITE

L'Office de Loctudy continue la Démarche Qualité pour la troisième année avec pour objectif la mise en place des procédures. Nous y travaillons dans le souci de bien accueillir notre clientèle et de l'informer toujours mieux.

Les questionnaires à l'accueil sont toujours d'actualité et nous ne manquerons pas de solliciter votre participation.

Situé à Loctudy sur le route de Pont-l'Abbé, le manoir de Kerazan est un des fleurons du patrimoine breton, seul château visitable du Finistère à avoir conservé inchangés sa décoration et son mobilier d'origine. Le visiteur est invité à y découvrir le cadre de vie d'une famille de mécènes et de collectionneurs de la haute bourgeoisie locale, dans un décor resté intact. Le parc à l'anglaise de cinq hectares qui entoure le manoir se prête à une agréable promenade menant à une rocaille, une pièce d'eau, des douves sèches, un lavoir de pierre et un potager. On découvrira, à proximité immédiate, la ferme du Grand Kerazan, qu'orne une grange du XVIe siècle et que peuplent de nombreuses variétés d'animaux de ferme et de basse-cour.

L'été à Kerazan

Le Pays Bigouden de A à Z…

L'écrivain bigouden Pierre-Jakez Hélias définissait un «pays» comme un espace géographique aux limites parfois imprécises, mais occupé depuis de nombreuses générations par une collectivité stable qui a tissé entre les individus, les familles, les groupes de travail des réseaux de liens étroits générateurs de comportements quotidiens et d'un art de vivre. C'est ce qu'on appelle une culture, qui différencie un «pays» d'autres espaces voisins constitués sur les mêmes bases.

Jusqu'au 25 septembre, l'exposition principale du manoir de Kerazan se propose de réfléchir à cette singularité bigoudène en entraînant les visiteurs dans un voyage pittoresque dans un des «pays» les plus typiques de Bretagne, dont la coiffe est d'ailleurs devenue comme le symbole, mais qui présente bien d'autres particularités. Au rythme de l'alphabet, depuis *A* jusqu'à *Z*, en passant par *F* comme Fête des brodeuses, *H* comme Humour ou *O* comme cheval d'Orgueil, le manoir invite cette année à un parcours original dans cette région à la très forte identité.

Les expositions de la saison…

- du 7 au 15 juin : **Michel Normant**, peintre
- du 16 au 30 juin : **Jean-Pierre Chériot**, peintre
- du 1er au 13 juillet : ***Roland Stanzioni***, peintre
- du 16 au 31 juillet : **Laurence Charlot**, travail du vitrail
- du 1er au 15 août : ***Janine Perchoc***, peintre
- du 16 au 31 août : **Christophe L'Host**, peintre
- du 1er au 11 septembre : **Nicky Kerriguy**, peintre
- du 12 au 25 septembre : **Bernard Jacquet**, illustrateur

Les soirées contes…

Dans le cadre du festival «Les pierres parlent en Bretagne», des conteurs professionnels font vibrer le public en évoquant les légendes du passé et les traditions millénaires.

- le 21 juillet : Yveline Méhat accompagnée en musique
- le 28 juillet : Elisabeth Troestler et Alice Dufeaux
- le 04 août : Xavier Lesèche et Mandragore (harpe)
- le 11 août : Le Disou et Le Contou
- le 18 août : Alain Le Goff et Yann-Fanch Kemener

A la ferme de Kerambourg …

- en juillet et en août, le vendredi à partir de 16h, marché des produits du terroir.

«Promouvoir Kérazan» : Une association autour d'un fleuron du patrimoine breton

«Promouvoir Kérazan» est une association qui a pour vocation d'apporter son soutien au développement du domaine du manoir de Kérazan. Elle a pour ambition de faire mieux connaître ce patrimoine unique en Pays Bigouden, de contribuer aux animations culturelles et touristiques et de participer à la mise en valeur du parc et du potager.

D'avril à septembre les adhérents bénéficient d'un accès gratuit aux périodes d'ouverture du domaine, leur permettant de mieux découvrir ses richesses : collections d'art, mobilier, décoration…

Au cours de la saison estivale, ils sont invités à une manifestation de leur choix parmi les différentes propositions offertes. Une fois par an, l'assemblée générale permet de réunir les adhérents pour leur présenter les réalisations, leur soumettre les options envisageables pour l'année à venir, et recueillir leurs suggestions.

Adhésions :
Manoir de Kérazan,
Association Promouvoir Kérazan,
Le Suler, 29750 Loctudy
Contact : Danièle Bolloré,
tél : 02 98 87 33 68
mail : daniele.bollore29@orange.fr

MÉDIATHÈQUE

Exposition

La plaisance hier et aujourd'hui à la Médiathèque

Du 14 juillet au 17 août, la médiathèque de Loctudy proposera la découverte de l'histoire de la plaisance à Loctudy. Beaucoup de bonnes volontés ont été mises à contribution pour recueillir et ensuite exploiter les documents finalement retenus. Merci donc à l'APLOC (Association des Plaisanciers de LOCtudy), au CNL (Cercle Nautique de Loctudy), au manoir de Kérazan et à tous ceux qui ont fouillé leurs greniers…

A la belle époque, yachts, mais aussi bateaux de pêche tous pavoisés, tirant des bords dans le port de Loctudy, offraient un magnifique spectacle dont il reste des images.

Dans les années cinquante ce plan d'eau privilégié a permis à de nouveaux équipages de découvrir les joies du dériveur. Le CNL, en créant une école de voile, fut l'artisan de cette démocratisation.

Aujourd'hui, avec ses deux ports, Loctudy sait que son avenir est lié au monde de la mer et cette exposition en apporte de nombreux témoignages.

Retenez aussi la date du mercredi 27 juillet à 21 h, Serge Duigou sera au centre culturel LAC pour une conférence qui retracera l'histoire de la plaisance (entrée libre).

Au Centre culturel LAC cet été

Au cinéma : le mercredi soir, les 6 et 20 juillet, 10 et 24 août. 4 euros la séance.

Soirées DJ : le mardi 19 juillet et jeudi 4 août. 5 euros l'entrée avec deux boissons gratuites.

Vente de crêpes : le mardi et jeudi de 12 h à 14 h à l'issue des stages de crêpes.

Les ateliers :

Broderie (animé par Nadine Chaminant) : tous les mercredis de juillet et août de 9 h à 12 h. Tarif : 15 euros.

Danse bretonne

Picot et filet

Crêpes : stages tous les mardis et jeudis de juillet et août (sauf le jeudi 14 juillet stage reporté au vendredi 15 juillet) de 9 h 30 à 13 h 30. Tarif : 30 euros (repas de crêpes compris)

Autour de la Route de l'amitié :

Chasse au trésor (à partir de 6 ans) : les semaines du 18 au 23 juillet et du 8 au 12 août, du lundi au vendredi la chasse au trésor est ouverte ! Indices à découvrir à la médiathèque, à l'office du tourisme, au port de plaisance, au CNL, au phare de Langoz… Goûter et récompenses, le vendredi à 16 h.

L'animation est gratuite, vente de crêpes et kouigns les vendredis 23 juillet et 12 août à l'issue de la chasse au trésor.

Atelier «épissures» (plus de 12 ans)

Atelier «bateau recyclé» (de 5 à 10 ans)

Une soirée ***découverte du sextant***, avec explications et démonstration de l'utilisation du sextant ainsi qu'un concert sur le thème marin sont également programmés.

Pour tous renseignements, informations et inscription : 02 98 87 92 67 ou lac29@wanadoo.fr

La chapelle de Porzh-Bihan

Dédiée à Notre-Dame, elle doit son nom au fait que la mer venait jadis à proximité (le «Petit Port»).
Il est intérressant de retracer aujourd'hui son histoire puisque la commune a décidé en 2011 de procéder à sa restauration pour la destiner à des expositions.

Sur la carte des ingénieurs-géographes de Louis XVI, en 1780, l'édifice, par contre, s'appelle *«Notre-Dame de Portzguen»* (…de Port Blanc), signifiant par là que la chapelle se trouvait au bord d'une petite anse sablonneuse avant que la vase, sur le tard, n'envahisse le site.

Nota : *«Portzguen»* (d'après Le Gonidec), altération pour *«Porzhgwint»*, pont mobile mais parfois aussi pont-levis, voire passerelle.

A notre avis, il faut se replacer dans le contexte historique et géographique (routes et passages anciens).

Dans leur livre *«Les sites templiers de France»*, les co-auteurs Aubardier et Pinet (Ed. Ouest-France – 1995) affirment, parlant de cette anse : …*«les nefs templières à faible tirant d'eau (à fond plat) utilisèrent ce site en tant que port templier, leurs navires pratiquant couramment l'échouage»*. Dans les faits nous n'en savons rien, les Chevaliers du Temple n'ayant pas ou peu laissé d'archives, et rien sur Loctudy.

Par ailleurs, la croix pattée dominant le clocheton ne prouve en rien que cet édifice soit d'origine templière, l'Ordre du Temple n'ayant jamais eu le monopole de ce type de croix.

Revenons à la chapelle : La date exacte de sa construction n'est pas connue. Certains historiens la situent au début du XIIème siècle et puis, par la suite, supposent des réaménagements mineurs à partir du XIIIème siècle. A vérifier…

De plan rectangulaire (*6mX12,65m*), elle a été remaniée à plusieurs reprises.

En 1846, la chapelle, de par sa longueur et son emplacement, gênait la circulation sur la route (chemin vicinal N°4) venant d'être créée. Après plusieurs accidents dus en partie à l'étroitesse du passage et

aussi au virage difficile à négocier par les véhicules hippomobiles ou par des cavaliers, le bâtiment fut montré du doigt et nombre d'habitants allèrent jusqu'à souhaiter sa démolition pure et simple (Conseil du 17 mai 1846). L'affaire en resta là, les loctudistes acceptant finalement de la conserver en l'état.

En 1931, le Maire, François Bargain, reprit le même projet de démolition, mais son successeur, Jehan de Penfentenyo, élu en 1936, s'y opposa et, afin de calmer les esprits, fit remanier la chapelle telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

Côté Est (escalier), le chœur a été diminué de quelques mètres de façon à permettre l'élargissement de la route enjambant l'anse et reliant le vieux bourg au lieudit *«La Cale»*, anciennement *«Poulavillec»*. Le nouveau chevet conserve un remplissage de la fin du XIIIème siècle et il est séparé de la nef par un petit arc diaphragme sur des piliers également du XIIIème siècle (époque romane). Sur le flanc Sud, le porche daterait selon Ritalongi (*«Les Bigoudens»* - 1894), du XVIIème siècle.

Notes complémentaires :

Cette chapelle a joué un rôle important dans l'histoire de la commune, car c'est dans ce lieu que se réunirent les délégués de la paroisse qui y rédigèrent les *«Cahiers de doléances»* le 7 avril 1789, sur convocation du Sénéchal de Quimper.

Les premiers conseils municipaux s'y tinrent également après la création de la toute nouvelle commune et le tracé, difficile, de ses frontières définitives, en 1792.

Restant affectée à la paroisse, elle servit par la suite de salle de catéchisme, de bibliothèque tenue entre autres par Madame Moussion dans les années 1940 et 1950 et, plus récemment, de lieu d'expositions (photographies, petites collections…) car remarquablement située au centre historique et autrefois marchand de ladite commune.

On y exposait également les noyés anonymes dans un dernier espoir d'identification, coutume remontant au Moyen-âge en ce qui concerne quelques chapelles littorales.

Cette chapelle est située dans un site classé et près de l'église, inventoriée, pour sa part, en tant que monument historique.

Depuis longtemps abandonné, le pardon de *«Intron Varia Porz Bihan»* se célébrait le 8 septembre.

Conclusion : En dépit de son raccourcissement, et par suite un clocheton peut être moins central, la petite chapelle, si simple et à la mode de Bretagne, garde un grand charme.

Sources :
- Texte de G Jourdren et J Mariel
- R Couffon et A Le Bars, dans un écrit de 1988
- Archives départementales
- Archives de l'Evêché
- Archives municipales
- Estran N°42

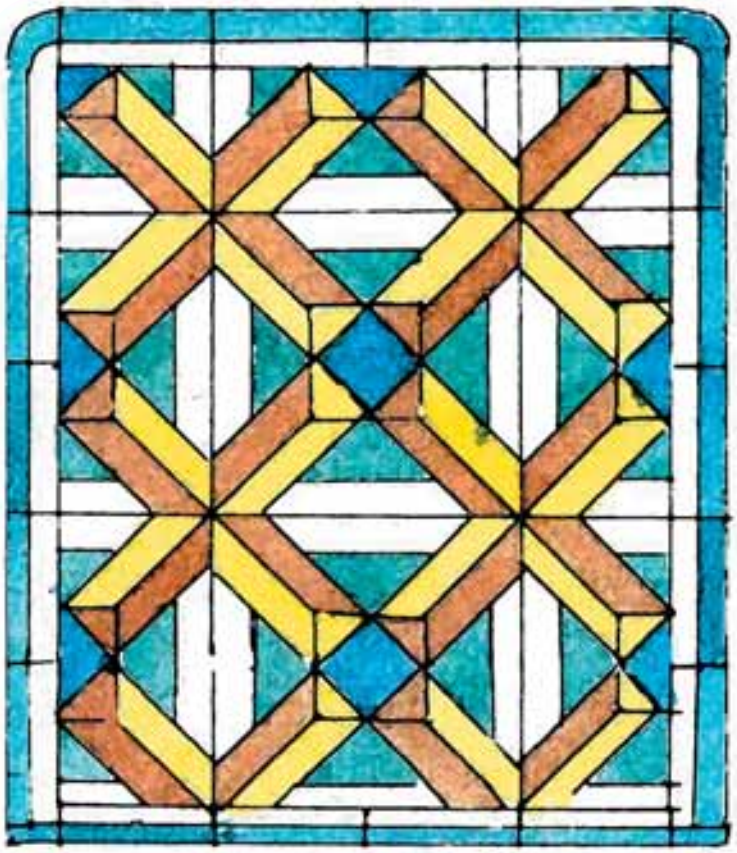

Projet de vitrail pour l'ouverture Nord-Est

Ces peintres qui fréquentèrent Loctudy

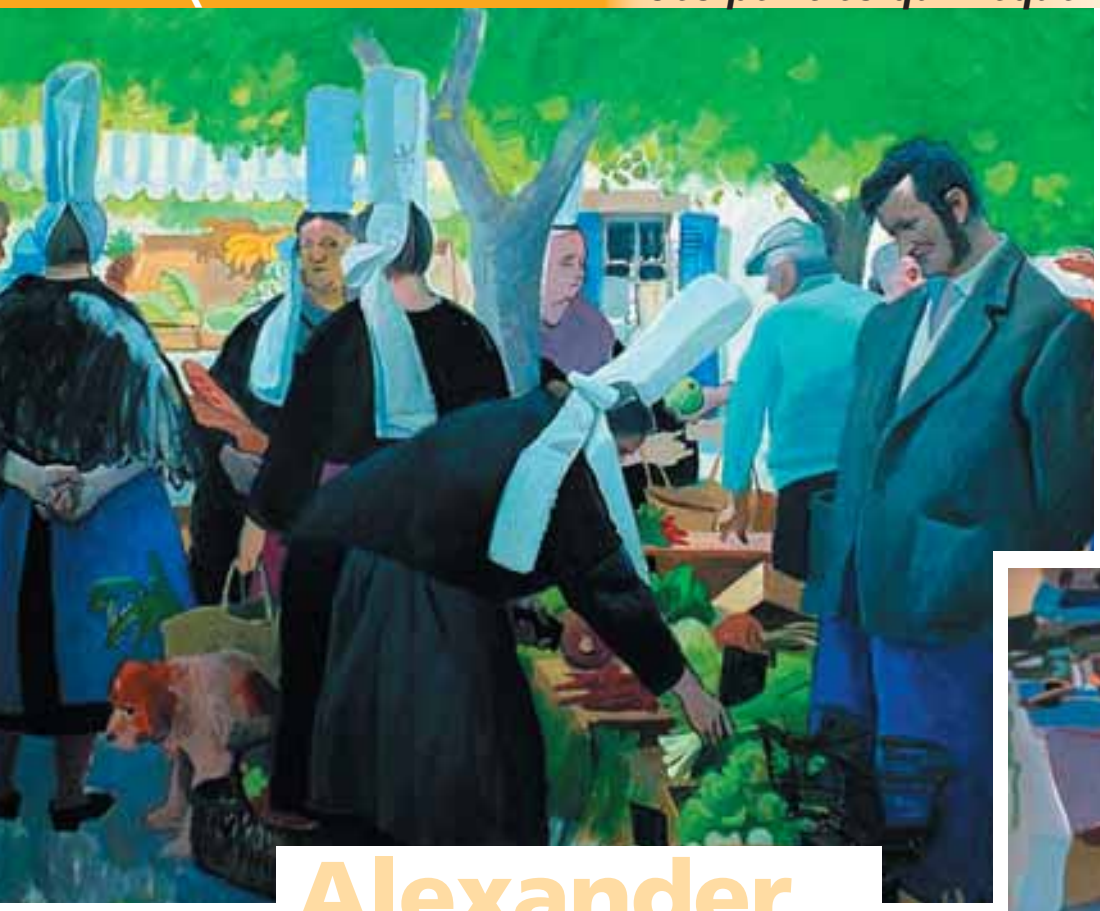

Le marché de Pont-l'Abbé

Alexander GAUDIE

Ecossais de naissance, Alexander Gaudie (1933–2004) est devenu après son mariage avec Marie-René Dorval, dont la famille réside à Loctudy, breton de cœur. De ce fait, avec une profonde sensibilité et un grand réalisme, il a traduit dans ses travaux de peinture et de céramique, son affection pour la Bretagne qu'il a fréquentée pendant trente ans.

Après ses études à l'école de peinture et de sculpture de Glasgow, il a peint diverses régions d'Europe, œuvres qui sous le nom de *«Gaudie's Venice»* et *«Gaudie's Brittany»* ont fait l'objet d'expositions prisées en Ecosse et en Bretagne. Il a réalisé le portrait de la reine Elizabeth II pour le Caledonia Club de Londres. Il a également collaboré avec le musée de la faïence de Quimper. Pour la qualité de ses œuvres, il a été admis dans diverses académies de peinture et a reçu de nombreuses récompenses.

Sur la Bretagne, comme l'écrivait à juste titre Roger Billcliffe, propriétaire d'une galerie, *«il avait une vision qui appartient au passé et qui est en même temps très actuelle»*. Il savait en effet donner vie aux choses les plus courantes (des bouteilles, des crustacés…) en utilisant les techniques de la peinture à l'huile et de l'aquarelle. Il imprégnait ses tableaux de l'éventail des couleurs variées de notre ciel et de nos paysages littoraux.

Grâce à ses racines celtes et à la sympathie qu'il inspirait aux bretons, il a dans ses carnets de croquis, reproduit avec vérité les scènes de notre vie quotidienne, faite de labeurs, de loisirs, de fêtes traditionnelles. Ses céramiques sont particulièrement expressives de la gestuelle des marins dans les ports et des paysans dans les champs. Ce sont des témoignages images d'une époque en voie de disparition.

En 1989, il a été choisi par la Brittany Ferries pour décorer le navire *«Bretagne»* où figurent 300 de ses œuvres retenues pour donner à bord une touche artistique illustrant notre région. Dans le même registre, il a été choisi pour agrémenter les coursives du *«Val de Loire»*.

Comme d'autres artistes qui ont apprécié les charmes de notre coin de pays, il a contribué à faire de Loctudy, son havre en Bretagne, une terre de peintres.

Sources:
Revue «On board magazine» de la Brittany Ferries
Opuscule illustré sur Gaudie de Roger Billcliffe
Remerciements à la Brittany Ferries
Collection particulière

Nouveaux pros

François et Chloé reprennent «Les bitumes bigoudens»

Après 30 ans d'activité, en janvier dernier Dédé Bourdillon a passé la main à l'un de ses collaborateurs, **François Daniel**. Assisté de son épouse, **Chloé**, ils ont repris l'entreprise qui compte désormais 9 salariés (une embauche depuis la reprise). Dédé quant à lui, fera partie de l'équipe jusqu'à la fin de l'année, *«afin de passer la main en douceur»* précise l'entrepreneur. Son expérience, François se l'est forgée dans l'entreprise durant trois ans, après une belle carrière de commercial dans le travail temporaire en… travaux publics. *«Nous sommes spécialisés dans les travaux d'enrobé noir ou de couleur, pour les collectivités, les entreprises ou les particuliers. Nous réalisons également des empierrements, des pavages ou des poses de bordures pour une finition soignée»* précise le nouveau chef d'entreprise. A noter que François et Chloé sont également les parents de trois jeunes enfants, Célio, Sacha et Isis, inscrits à l'école de Larvor.

Pratique : Les bitumes bigoudens, 1 Hent Poul ar Raniked, Loctudy.
Tél : 02 98 87 57 81. site@internet.fr Les devis sont gratuits.

«Syril» a ouvert à l'entrée de Loctudy

Où se trouve la première boutique de prêt-à-porter pour les loctudistes ? Vous prenez la direction de Pont-l'Abbé et vous ne dépassez pas la sortie de Loctudy. Bien avant la chapelle du Croaziou, Sylvie et Cyrille proposent toute une collection de prêt-à-porter féminin, de bijoux fantaisie et d'accessoires de mode, au 29 de la rue du Général De Gaulle. *«Nous avons bien pensé à nous installer dans la capitale bigoudène, mais plutôt que de créer un énième magasin, nous avons choisi Loctudy qui, fort de ses 4 200 habitants, devait avoir un magasin tel que le nôtre»* déclare Sylvie. Il ne faut pas hésiter à pousser la porte, Sylvie est contente de présenter ses collections. *«Nous essayons d'avoir une offre originale tout en appliquant des petits prix : les premiers articles sont à 8 euros. Pour cet été, nous proposons également des bagues, bracelets, colliers ou boucles d'oreilles très colorées qui nous l'espérons vont séduire aussi les jeunes filles»* précise la gérante. A noter également la variété de choix dans le rayon «grandes tailles».

Pratique : Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.
Tél : 02 56 04 84 99. www.syril.fr

Philippe Spetz aide les entreprises

Depuis le mois de mars, Philippe Spetz, bien connu dans le milieu associatif loctudiste, a créé Breizh Conseil Sécurité avec pour objectif d'aider les autres sociétés ou associations employant du personnel, dans l'élaboration du *«Document unique»*, rendu obligatoire dans ces structures par le Décret N°2001-1016 depuis novembre 2001. *«Ce travail sur l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs doit être tenu à la disposition des employés, du médecin du travail ou de l'inspecteur du travail par exemple. Actuellement, la plupart des entreprises n'ont pas établi ce document. Pour un coût raisonnable, je me propose de les aider dans la conception, difficile à réaliser compte tenu du grand nombre de décrets et articles de loi à prendre en compte»* déclare Philippe. *«Ma méthode de travail permet au travers de fiches types, d'évaluer les risques en fonction de différents critères et de les résoudre. De remplacer ce qui est dangereux et d'adapter le travail pour une pénibilité moindre»* conclut-il.

Pratique : Breizh Conseil Sécurité, 28 rue de Langoz Loctudy.
Tél : 02 98 66 50 13 ou 06 64 17 33 21
spetz.philippe@orange.fr

NOTES DE LECTURE

Nos résidents écrivent…

L'amiral Jean Decoux, le dernier gouverneur de l'Indochine

Parce que l'amiral **Jean Decoux** (1884 – 1963) a résidé rue de la Grandière à Loctudy, le livre que son neveu, **Jacques Decoux** a écrit sur sa vie mérite d'être porté à notre attention. Dans son ouvrage, l'auteur retrace l'action menée dans des conditions difficiles par le dernier gouverneur général de l'Indochine de 1940 à 1945. Soumis à l'occupation japonaise, isolé de la Métropole à partir de 1942, il a tenté de garder la barre. Fortement critiqué, il a été sanctionné en 1945 puis réhabilité en 1949. La lecture de cet ouvrage qui couvre une époque troublée, permet de comprendre l'origine de la guerre d'Indochine qui ne se terminera qu'en 1954.

Mémoires d'un enfant du pays gallo

Patrick Jardin, qui réside régulièrement dans notre commune, a participé à la rédaction, avec son frère Prosper, d'un ouvrage sur la vie de leur père prénommé également Prosper (1907 – 1988). L'ouvrage ***«Mémoires d'un enfant du pays gallo»*** présente, pour nous bas-bretons, un intérêt car il retrace le trajet d'un haut-breton viscéralement attaché à notre province commune. Erudit (il a côtoyé de nombreux écrivains), titulaire d'un doctorat d'Etat en pharmacie, il a milité activement dans des mouvements du régionalisme culturel et littéraire. Vice-président de l'Association Bretonne, adepte de ***«Ar Brezoneg Er Skol»*** (campagne lancée en 1936 pour l'enseignement du Breton dans les écoles), il assura le secrétariat général du Comité Consultatif de Bretagne, préfiguration du Conseil Régional actuel.

Du pays de Guérande à la Côte d'Amour

Originaire de Loctudy et fidèle à sa commune natale, **Marie Rouzeau** a publié en collaboration avec son mari Maurice, un magnifique recueil sur son lieu de vie ***«Du pays de Guérande à la Côte d'Amour»*** où ils ont mené leur carrière de professeurs. Dans cet ouvrage superbement illustré, ils retracent la géographie et l'histoire d'un coin de pays de la Bretagne historique qui possède une forte identité et qui mérite d'être visité. Toutes les communes de cette presqu'île possèdent un attrait inhérent à leur diversité : marais salants, ports de pêche et de commerce, plages à l'origine des *«bains de mer»*, patrimoine architectural. Marie a également rédigé, suite au colloque tenu à Loctudy en septembre 2005, un recueil illustré sur les *«conserveries de Bretagne»*. Elle a écrit des articles pour l'Estran An Aod Veo. L'ouvrage sur Guérande est publié par les éditions Palatines.

LA RECETTE

LE MAQUEREAU CRU
D'Arnaud Le Levier, chef de l'auberge de Pen-ar-Vir

«C'est une recette très simple à réaliser. Le choix du poisson est important Pour s'assurer qu'il est bien frais, il faut qu'il soit bien raide et apercevoir la couleur verdâtre au-dessus de l'œil. Ne les choisissez pas trop gros» conseille Arnaud Le Levier, le chef étoilé de l'Auberge de Pen-ar-Vir.

La préparation :

-Lever les filets à l'aide d'un couteau bien affûté et enlever la peau.
-Sur chaque filet, retirer les arêtes à l'aide d'une pince à épiler.
-Ajouter du poivre noir de Malabar, de la fleur de sel, puis laisser trois heures à l'air libre afin que le sel imprègne bien la chair du poisson.
-Ajouter un filet d'huile d'olive
-Couper les filets en petits morceaux pour les déguster sur des pics.

A déguster en apéritif accompagné de petits toasts grillés et beurrés. Ce plat peut convenir également en entrée ou en plat de résistance avec une salade verte ou de pommes de terre.

Permanence des élus (10h-12h)

Joël Piété	**Maire**	**Mercredi**
L. le Dréau	*Adjoint aux travaux, urbanisme et environnement*	**Samedi**
M.A. Buannic	*Adjointes aux affaires sociales et logement*	**Vendredi**
C. Zamuner	*Adjointe aux finances et affaires immobilières*	**Lundi**
F. le Tinnier	*Adjointe aux affaires scolaires et culture*	**Mercredi**
J. le Bec	*Adjoint au port et littoral*	**Jeudi**
P. Mehu	*Adjoint aux associations, animations, jeunesse et sport*	**Lundi**
H de Penfentenyo	*Adjoint au tourisme, économie et entreprises*	**Samedi**
J Laouenan	*Délégué à la communication et aux nouvelles technologies*	**Sur RDV**

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(sauf le vendredi : fermeture à16h30)
Samedi : 10h à 12h

MEDIATHÈQUE
02 98 87 95 57
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 19h
Samedi : 10h à 13h

ATELIER MUNICIPAL
02 98 87 56 79

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
Juillet/août
7h30 à 21h
Mai/juin/septembre
8h30 à 12h - 13h30 à 19h
Dimanche et fêtes
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Octobre à avril
8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Dimanche et fêtes
9h à 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
02 98 87 91 44
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

OTSI
02 98 87 53 78
En été,
Du lundi au samedi,
de 9h à 12h - 14h à 19h
En dehors de cette période,
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune :
-Bacs individuels
-Sacs jaunes

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale.
(inscription en mairie)

Etat Civil

Bienvenue à...

19.01.2011	Owen GUEGUINIAT
09.01.2011	Idris DINGIVAL
17.02.2011	Enzo SIRE
05.03.2011	Nicolas LEVEQUE
29.03.2011	Elise PRAT
01.04.2011	Swann CANEVET

Félicitations à...

30.04.2011	Bernard MIFSUD et Delphine JACQ

Souvenirs de...

23.01.2011	Yves COCHOU - 77 ans
24.01.2011	Maria LAGADIC veuve GLÉHEN - 84 ans
25.01.2011	Yves PRIGENT - 82 ans
29.01.2011	Georgette ROUSSEL veuve LE DRÉZEN - 68 ans
11.02.2011	Monique GUICHAOUA veuve SEGRESTAIN - 80 ans
20.02.2011	Marie Louise TANNEAU veuve MAILLARD - 85 ans
25.02.2011	Madeleine DURAFOUR veuve SOLIER - 87 ans
24.02.2011	Jean MONFORT époux LE FLOCH - 82 ans
01.03.2011	Denise LARNICOL - 81 ans
02.03.2011	José LE TORREC - 62 ans
05.03.2011	Corinne POCHIC épouse THOMAS - 39 ans
09.03.2011	Isidore AUTRET époux LE BERRE - 69 ans
03.04.2011	André NAVELLOU époux VIOLLIN - 84 ans
06.04.2011	Maurice TANDÉ - 85 ans

En cas d'urgence composez :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
N° d'appel européen : 112

www.loctudy.fr

Imprimé sur PEFC (Papier issu de forêts à gestion durable)